



## **CONDITIONS DE TRAVAIL, SALAIRES, EMPLOI... IL EST TEMPS DE SE MOBILISER !**

### **TOUS EN GREVE LE 24 NOVEMBRE TOUTE LA JOURNEE**

**La direction générale vient d'annoncer coup sur coup ses différents projets de destruction massive d'emplois à la SOCIETE GENERALE, après la liquidation de la SGAM, à savoir :**

**Pour le réseau**, un projet de nouvelle segmentation de la clientèle grand public supprimant des centaines de postes par l'alourdissement des portefeuilles et la disparition des chargés d'accueil par la mise en place d'automates multifonctions qui pourront entraîner 2.000 suppressions de postes et accentueront la pression sur les objectifs commerciaux déjà irréalistes.

**Pour les PSC** par le déploiement des nouvelles fonctionnalités d'ORCHESTRA, NOVADIS et NACRE et la création de plate formes communes avec les filiales SG.

**Pour les services centraux** avec des délocalisations, les suppressions de contrats de mise à disposition et les incertitudes sur SGSS et la BFI.

**Pour les CRCM**, la sortie, prévue au bout de trois ans à l'origine, est totalement compromise et la pression – flicage sur les postes va être accentuée.

#### **Les organisations syndicales réclament l'ouverture immédiate d'une négociation sur l'emploi et les conditions de travail.**

L'objectif de la direction est clair : retrouver un ROE de plus de 15 % propice aux distributions de bonus et autres stocks options. La rentabilité de la société générale reste affectée par l'augmentation du coût du risque consécutive aux erreurs de gestions ayant conduit à la crise. Il y a à peine deux ans le réseau a permis de sauver l'entreprise de la faillite et aujourd'hui la direction veut faire payer le prix de la crise aux salariés.

Côté salaires, la direction refuse toujours d'intégrer la prime (25 % d'une mensualité) versée en 2009. Pour les organisations syndicales cette intégration devant clôturer la négociation 2009 est un préalable. Toujours aussi peu reconnaissante des efforts déployés par l'ensemble du personnel durant les longs mois de crise, la direction a annoncé que l'enveloppe 2010 sera une «misère». Alors qu'elle a admis que plus de 11 % des salariés ont perdu du pouvoir d'achat ces dix dernières années, elle refuse catégoriquement de réviser automatiquement la situation des agents concernés.

La direction méprise les salariés malgré tous les efforts que ceux-ci ont déployés ces derniers mois, face à la crise financière, l'affaire KERVIEL et surtout les scandales des bonus et stocks options provoqués par les dirigeants.

**Infos Sociales**

Le plan d'efficacité opérationnelle si cher à OUDEA montre son vrai visage :

- rigueur salariale
- injustice sociale
- destruction massive d'emplois
- conditions de travail dégradées
- sanctions systématiques
- pressions toujours plus inquiétantes pour la santé des salariés...

Il est temps de réagir et de nous mobiliser pour que la direction entende enfin nos légitimes revendications en matière d'emplois, de salaires et de conditions de travail.

## **Nous appelons l'ensemble des salariés à faire grève toute la journée du 24 novembre 2009.**

### **Propositions CFDT sur l'emploi des Séniors**

**Afin de connaître l'intégralité des propositions CFDT faites lors des diverses séances de négociation nous vous invitons à consulter notre projet sur notre site intranet.**

Ci-dessous quelques propositions que vous retrouverez dans le détail dans notre projet :

#### La VAE (validation des acquis de l'expérience):

Dans le cadre de l'entretien de deuxième partie de carrière, une VAE pourra être proposée au salarié. Cet outil permet aux salariés d'obtenir une équivalence de diplôme de par leur expérience professionnelle et les compétences acquises dans et/ou en dehors de l'Entreprise.

Ce dispositif est, pour les salariés qui désirent entamer la démarche, reconnu et pris en compte pour leur évolution professionnelle et leur classification au sein de la S.G.,

#### Le DIF et le CIF:

A partir de 45 ans possibilité d'anticiper le cumul du DIF sur une période de 10 ans pouvant aller jusqu'à 200 H.

#### Le DIF pour les salariés âgés de plus de 55 ans :

A partir de 55 ans, un salarié peut demander un DIF pour préparer sa retraite. Cette formation n'aura pas l'obligation d'un lien direct avec la profession bancaire et pourra être de toute autre nature.

#### **Aménagement de fin de carrière et de la transition entre activité et retraite**

#### Aménagement du temps de travail en fin de carrière :

Dans le cadre d'un temps partiel aidé

A compter de 55 ans, un salarié peut opter pour un travail à temps partiel aidé au choix allant de 50 à 90%.

Possibilité d'opter pour une cotisation auprès des caisses de retraite et régimes de prévoyance sur la base d'une rémunération à temps complet.

### **Licenciements à la Société Générale ! La chasse est ouverte**

Les sanctions pour non respect des instructions et du règlement intérieur se multiplient...

#### **Attention cela n'arrive pas qu'aux autres :**

Que reproche-t-on aux salariés...

**Des témoignages repris dans un tract que vous pouvez consulter sur notre site intranet ou notre site internet : [www.cfdt-sg.fr](http://www.cfdt-sg.fr)**

**Toujours plus d'infos sur nos sites.**